
Conférence du désarmement

13 septembre 2011

Français

Compte rendu définitif de la mille deux cent quarante et unième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 13 septembre 2011, à 10 h 15

Président: M. Rodolfo Reyes Rodríguez..... (Cuba)

Le Président (*parle en espagnol*): Bonjour. Comme d'habitude, nous commençons notre séance à 10 h 10, car comme d'habitude, nous nous accordons dix minutes pour imaginer et espérer pouvoir être en mesure de conclure nos travaux aujourd'hui. Qu'est-il prévu pour notre séance d'aujourd'hui? La séance officielle d'aujourd'hui sera très brève, car je propose à la Conférence que nous écoutions d'abord le compte rendu du coordonnateur des négociations informelles sur les cinq paragraphes en suspens, après quoi, une fois que nous aurons une idée un peu plus claire de la situation, nous pourrions élaborer une proposition de travail, maintenant que le Secrétaire général adjoint est de retour parmi nous. Je crois qu'auparavant, le secrétariat souhaite expliquer les révisions qui ont été apportées au document qui vous a été distribué et dont vous êtes maintenant saisis. M. Jarmo Sareva va maintenant présenter le document.

M. Sareva (Secrétaire général adjoint de la Conférence du désarmement) (*parle en anglais*): Le document dont vous êtes à présent saisis, c'est-à-dire le document CD/WP.568, est un document propre. Il prend en compte les accords enregistrés par le secrétariat en séance plénière concernant l'adoption provisoire des différents paragraphes, ainsi que l'accord obtenu sur un certain nombre de paragraphes au cours des consultations officieuses qui ont eu lieu vendredi dernier et hier en salle I.

Vous constaterez qu'un espace a été laissé vacant pour les paragraphes demeurés en suspens après les consultations officieuses. Je vais énumérer la liste de ces paragraphes. À la page 2, un espace a été laissé vacant pour le paragraphe 5. Il s'agit de l'ancien paragraphe 5. Évidemment, nous avons dû modifier la numérotation des paragraphes pour établir cette nouvelle version propre du document, mais le paragraphe 5, ainsi que le paragraphe 7, qui se trouve à la page suivante, correspondent aux anciens paragraphes et conservent les mêmes numéros.

Au bas de la page 4, un espace a été laissé vacant pour le paragraphe 15, qui correspond à l'ancien paragraphe 19. En haut de la page 5, un espace a été laissé vacant pour le paragraphe 16, qui correspond à l'ancien paragraphe 20. Enfin, au milieu de la page 5, un espace a été laissé vacant pour les paragraphes 25 *bis*, 21 *bis* et 21 *ter*. Il s'agit des paragraphes 25 *bis* et 25 *ter* élaborés au cours des consultations officieuses les plus récentes.

À part cela, le projet de rapport devrait être conforme au projet d'accord provisoire, et le secrétariat présente à l'avance ses excuses pour les erreurs qu'il pourrait avoir laissées. Il faudra peut-être encore apporter des corrections rédactionnelles.

Enfin, des espaces ont été laissés vacants pour les documents que les États membres ont soumis au titre des divers points de l'ordre du jour. Nous nous sommes efforcés d'inclure tous ces documents, mais quoi qu'il en soit, ils le seront tous automatiquement en préalable à la mise en page et à la publication du rapport.

Le Président (*parle en espagnol*): Je remercie le secrétariat une fois de plus de toute l'aide et de tout l'appui qu'il nous apporte dans les diverses tâches que nous devons accomplir. Nous lui sommes également reconnaissants de l'appui qu'il accorde, je le sais, au groupe de travail informel coordonné par notre collègue de l'Afrique du Sud, auquel j'adresse également mes remerciements les plus sincères pour tout le travail accompli. Je suis également reconnaissant à un groupe de délégations pour sa participation active. Je n'étais pas avec eux, mais je sais que les représentants de la République islamique d'Iran, de l'Allemagne, des Pays-Bas et du Pakistan ont coopéré très étroitement avec ce groupe. Les représentants dont je viens de parler ne sont que quelques-uns des architectes du consensus auquel nous ne manquerons pas d'aboutir, j'en suis convaincu.

Passons maintenant sans plus tarder à la partie importante de la séance d'aujourd'hui, qui est d'écouter notre collègue de l'Afrique du Sud nous présenter l'exposé consacré à l'exécution du mandat de coordonnateur de ces séances officieuses que nous lui avons confié.

M. Combrink (Afrique du Sud) (*parle en anglais*): Lors de la séance plénière du 9 septembre dernier, il nous a été demandé d'animer les discussions officieuses ouvertes à toutes les délégations intéressées, organisées dans le but de travailler sur les paragraphes en suspens du rapport annuel de la Conférence à l'Assemblée générale. Vous nous avez également demandé, Monsieur le Président, de rendre compte de ces travaux lors de la séance plénière d'aujourd'hui et de présenter le texte qui aurait été proposé.

Le Président (*parle en anglais*): Veuillez m'excuser d'avoir commis une erreur technique. Je n'ai pas encore officiellement ouvert la 1241^e séance plénière de la Conférence du désarmement, et je dois le faire, sans quoi cette séance restera officieuse. La 1241^e séance plénière de la Conférence est donc officiellement ouverte.

M. Combrink (Afrique du Sud) (*parle en anglais*): Merci, Monsieur le Président. Pour m'assurer que tout aura bien été dit en séance plénière officielle, je vais répéter ce que je viens de dire. Lors de la séance plénière du 9 septembre dernier, il nous a été demandé d'animer les discussions officieuses ouvertes à toutes les délégations intéressées, organisées dans le but de travailler sur les paragraphes en suspens du rapport annuel de la Conférence à l'Assemblée générale.

Vous nous avez également demandé, Monsieur le Président, de rendre compte de ces travaux lors de la séance plénière d'aujourd'hui et de présenter le texte qui aurait été proposé concernant les questions de fond en suspens. Dans le cadre de l'exercice de cette responsabilité, nous nous concentrons principalement sur les paragraphes 5, 7 et 19, et je dois indiquer qu'il s'agit de l'ancienne version, c'est-à-dire des paragraphes 5, 7 et 15 du texte le plus récent préparé par le secrétariat. Nous avons également dû traiter un certain nombre de questions en suspens relevant des paragraphes 20 et 25, qui correspondent aux nouveaux paragraphes 16, 21 *bis* et 21 *ter*.

Je crois que des progrès significatifs ont été accomplis lors des consultations officieuses, mais nous ne sommes toujours pas en mesure de soumettre une proposition de texte. C'est pourquoi nous nous proposons de poursuivre nos efforts dans le cadre de consultations officieuses.

Monsieur le Président, je voudrais, comme vous venez de le faire vous-même, saluer les efforts constructifs menés par les participants lors de ces consultations. Restant optimistes, nous continuons de croire que, grâce à un peu plus de flexibilité et à l'esprit de coopération qui prévaut entre nous, nous serons en mesure de vous soumettre des propositions sur les paragraphes en suspens.

Nous proposons de reprendre les consultations officieuses cet après-midi, à 15 heures, et nous aimerions pouvoir disposer de la salle I à cet effet.

Le Président (*parle en espagnol*): Je tiens une nouvelle fois à dire combien j'apprécie le travail que vous faites. La présidence n'aurait jamais pu accomplir un tel travail seule; actuellement, il n'y a au sein de notre délégation personne qui soit suffisamment au fait des questions de désarmement pour être capable d'apporter le concours que vous avez apporté, et c'est pourquoi je remercie l'Afrique du Sud d'avoir accordé sa solidarité internationale à la présidence cubaine. Sans votre aide, cela aurait été particulièrement difficile. Pour cette raison, je tiens à vous remercier du fond du cœur, de même que l'Ambassadeur Minty et l'ensemble de la nation sud-africaine pour le travail que vous faites. Je salue également les autres délégations qui, avec vous, réalisent un travail long et laborieux pour tenter de trouver le meilleur consensus possible sur ces paragraphes.

M. Hoffmann (Allemagne) (*parle en anglais*): Tout d'abord, j'entends que la déclaration du Secrétaire général adjoint sera apportée au compte rendu, même si elle a été faite avant l'ouverture officielle de la séance. C'est important, car les comptes rendus des séances plénières doivent en refléter fidèlement le contenu.

En deuxième lieu, j'ai demandé la parole car j'attache une certaine importance à une déclaration que je souhaite faire ici pour mémoire. Je serais très heureux de poursuivre les discussions plus tard en séance officielle, et j'entends bien contribuer à nos efforts pour parvenir à un résultat satisfaisant. Mais auparavant, qu'il me soit permis de faire ici quelques observations pour mémoire.

Je dois dire qu'au cours des discussions sur le projet de rapport que nous avons eues en séance officielle, mais aussi en séances officielles, nous avons assisté à un spectacle particulièrement édifiant. Nous avons passé des heures à tenter de parachever le projet de rapport, et je suis en plein accord avec le représentant de l'Afrique du Sud, qui a animé ces débats, pour dire que nous avons fait des progrès importants, malgré les difficultés qui persistent. Pour moi, la substance de nos divergences peut se résumer par cette question: cherchons-nous à décrire la réalité de la Conférence en présentant le déroulé de ce qui s'est passé ici – ou, pour être plus exact, de ce qui ne s'est pas passé ici – ou notre objectif est-il devenu, par enchantement, de faire comme si tout était parfait.

Je tiens à vous remercier très sincèrement, Monsieur le Président, et aussi à remercier l'animateur du débat, pour les efforts considérables que vous avez faits et pour le dévouement dont vous avez fait preuve en tâchant de nous aider à nous mettre d'accord.

Permettez-moi de rappeler brièvement la situation telle qu'elle m'apparaît. Depuis des années, les délégations se plaignent que la Conférence demeure incapable d'exercer la fonction pour laquelle elle a été créée, c'est-à-dire de négocier de nouveaux traités dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération. Je ne les ai pas comptées, mais je suis persuadé que des milliers de déclarations ont été faites dans ce sens depuis une dizaine d'années dans cette salle par presque toutes les délégations qui ont pris la parole.

En 2010, lorsque le contraste entre les événements prometteurs survenus partout ailleurs dans le domaine du désarmement (je rappellerai simplement le débat sur l'objectif d'un «monde sans armes nucléaires» dont chacun se félicite aujourd'hui) et le blocage persistant de la Conférence du désarmement est devenu trop saisissant, le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, a pris l'initiative de convoquer une réunion de haut niveau destinée à faire sortir la Conférence de l'impasse. Si mon souvenir est exact, une bonne cinquantaine de ministres des affaires étrangères ont assisté à cette réunion. Dans l'immense majorité des cas, ils n'ont eu de cesse d'affirmer qu'il était grand temps que la Conférence se retrouse les manches et émerge de sa longue stagnation.

Pour faire avancer les choses, le Secrétaire général a également prié son Conseil consultatif sur les questions de désarmement d'entreprendre un examen approfondi des questions qui avaient été abordées lors de la réunion de haut niveau et de formuler des recommandations.

Ici même, à la Conférence, nous avons consacré de nombreuses séances plénières à l'examen de la situation de notre instance. Nous nous sommes entretenus avec le Conseil consultatif pour l'aider à se forger un avis sur la situation. Toutes ces discussions ont laissé dans mon souvenir une impression dominante de déception et de frustration devant le fait qu'en raison de notre incapacité à nous entendre sur un programme de travail, la Conférence n'est toujours pas en mesure d'engager un travail de fond sur les points de son ordre du jour.

Le Secrétaire général de l'ONU s'est exprimé devant la Conférence le 26 janvier dernier. Après avoir salué les réalisations passées de la Conférence du désarmement, unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement, le Secrétaire général a poursuivi ainsi, en substance: «Pourtant, les réalisations de la Conférence ne peuvent faire oublier l'inertie qui dure maintenant depuis plus de dix ans. La crédibilité même de cette instance est désormais menacée. La persistance de l'inaction ne fera que mettre en péril le rôle de la Conférence en tant qu'unique instance multilatérale de négociation.» Le Secrétaire général a poursuivi en déclarant que devant la stagnation persistante de la Conférence, il avait convoqué la réunion de haut niveau dans le but de faire sortir cette instance de l'impasse.

Le Secrétaire général de la Conférence, M. Tokayev, qui est présent ici aujourd'hui, a déclaré au cours de la séance plénière de l'Assemblée générale, qui s'est tenue le 27 juillet dernier en présence du Conseil consultatif, que le statu quo de la Conférence, outre qu'il nuisait à la crédibilité de cette instance, avait aussi un effet négatif sur l'élan actuellement observé dans le domaine du désarmement multilatéral. Pis encore, le blocage est susceptible de favoriser la prolifération et le développement des armes nucléaires, ce qui est incompatible avec la raison d'être de la Conférence du désarmement. J'ai eu alors et j'ai encore aujourd'hui la nette impression que cette évaluation était largement partagée par les délégations.

Dans une déclaration prononcée lors de la séance plénière de la Conférence du 1^{er} juin 2012, l'Ambassadeur du Pakistan a déclaré en substance: «À l'image du Secrétaire général, nous estimons que la Conférence du désarmement n'a pas été capable d'accomplir le moindre progrès de fond depuis quinze ans.» Il a poursuivi en déclarant: «Il est particulièrement regrettable que la Conférence du désarmement n'a pas été capable d'accomplir la vision qui avait conduit à sa création...»

Dans une déclaration prononcée le 30 juin, l'Ambassadeur de l'Algérie a déclaré:

(L'orateur poursuit en français)

«La paix et la sécurité internationales font face à de multiples défis et menaces. La paralysie prolongée dont souffre la Conférence du désarmement dans ce contexte est une source de réelle préoccupation.»

(L'orateur reprend en anglais)

Enfin, dans une déclaration prononcée lors de la séance plénière de la Conférence du 11 août dernier au nom du Groupe des 21, l'Ambassadeur du Pakistan a fait part de la déception du Groupe des 21 devant l'incapacité de la Conférence du désarmement à engager un travail de fond sur son ordre du jour.

Monsieur le Président, pourquoi ai-je pris la peine de me plonger dans les comptes rendus? La réponse est très simple: parce que lorsque nous avons examiné le projet de rapport de la Conférence à l'Assemblée générale pendant des heures au cours des dernières journées écoulées, tout cela semblait avoir disparu, du moins en ce qui concerne deux ou trois délégations. Jouant la carte de la règle du consensus lors de nos discussions (je dirais même sans beaucoup de modération), elles ont effectivement bloqué presque toutes les propositions qui auraient permis de montrer clairement dans le rapport que l'état de la Conférence n'est guère brillant, cette instance demeurant toujours aussi incapable de s'entendre sur ce qu'elle souhaite faire.

Je ne vais pas revenir sur les diverses formulations qui ont été proposées pour donner expression à la paralysie qui bloque cette instance depuis des années, lesquelles formulations ont, comme je me suis efforcé de le montrer, été abondamment discutées au cours de nombreuses séances ici même. Je continue néanmoins d'espérer que, lorsque nous parlerons de l'incapacité de la Conférence à se mettre d'accord sur un programme de travail, nous pourrions au minimum faire comprendre que les diverses positions et préoccupations concernant cette impasse persistante sont dûment reflétées dans les comptes rendus des séances plénières de la Conférence.

Je crois que c'est là, en réalité, le minimum absolu qu'il faudrait pouvoir dire: la Conférence est dans l'impasse, et les positions sur cette question sont dûment reflétées dans les comptes rendus. Ma déclaration sera également consignée dans les comptes rendus, et c'est pourquoi je l'ai faite. Je voulais simplement indiquer une fois de plus que ce sentiment de déception avait été exprimé en séance plénière.

Le Président (*parle en espagnol*): Un autre élément qu'il convient de prendre en compte est que l'utilisation de questions peut comporter certains risques. J'adopte une approche dialectique, et je connais parfaitement l'expérience du passé et les erreurs commises par les marxistes, qui ont tenté de transformer certaines citations en dogme en les retirant de leur contexte, avant de constater qu'elle ne permettait pas de faire face à la situation donnée.

Certes, je respecte pleinement votre propos, mais je sais qu'il suscitera des réactions et d'autres arguments, puisque les paroles ont également comme caractéristique qu'elles sont prononcées à un moment donné et dans un certain contexte et qu'elles sont en constante évolution. Toutefois, je crois que les éléments que vous venez d'aborder représentent des préoccupations générales que nous partageons. Nous regrettons tous que la Conférence n'ait pas été en mesure de progresser dans son travail de fond et qu'elle ne soit toujours pas capable d'accomplir le mandat pour lequel elle a été créée. C'est une vision de la situation que nous partageons tous.

Des problèmes se posent également lorsqu'on réfléchit à cette question, car il s'agit alors de rechercher les causes, et c'est précisément là que les problèmes surgissent. En tout état de cause, je sais que le Représentant adjoint du Pakistan va prendre la parole, comme il en a le droit, et nous allons l'écouter avec attention, comme nous avons écouté l'Ambassadeur de l'Allemagne, que nous remercions de sa contribution directe à tous les efforts accomplis par l'Afrique du Sud.

M. Khan (Pakistan) (*parle en anglais*): Tout d'abord, nous vous remercions d'avoir organisé la présente séance plénière, et nous vous remercions aussi de la façon dont vous dirigez nos travaux, particulièrement en ce qui concerne l'élaboration du rapport. Malgré ce qui vient d'être dit, je reste convaincu que nous sommes proches du consensus.

Permettez-moi également de dire à quel point j'ai apprécié le travail remarquable accompli par le représentant de l'Afrique du Sud en tant que coordonnateur des séances officieuses organisées dans le but de tenter de parvenir à un consensus. Le représentant de l'Afrique du Sud s'est en effet montré ouvert, transparent, constructif, juste et équitable vis-à-vis de toutes les délégations, ce dont je prends acte avec gratitude.

Je n'avais pas l'intention de prendre la parole, mais puisque l'Ambassadeur de l'Allemagne a, en dépit du fait que nous devons nous retrouver dans l'après-midi, décidé de préciser officiellement la position qui était la sienne lors des discussions informelles, il me paraît juste de préciser à mon tour pour mémoire comment la délégation pakistanaise a appréhendé les discussions qui ont eu lieu sous la direction de notre estimé collègue sud-africain.

En premier lieu, Monsieur le Président, comme vous l'avez souligné à juste titre grâce à votre longue expérience (et la plupart des personnes ici présentes sont beaucoup plus expérimentées que moi), il ne sert à rien d'utiliser les citations de façon sélective. Je peux trouver de nombreuses références issues des déclarations d'un certain groupe, mais qui soient inacceptables pour telle ou telle délégation. Nous avons abordé le rapport de la même façon que par le passé, c'est-à-dire comme un rapport technique dans lequel la Conférence informe sans jugement de valeur l'Assemblée générale de ce qu'elle a fait.

Pour ce qui est des délégations qui souhaitent indiquer que la Conférence a échoué, ma délégation a souhaité leur poser une question très simple. Il y a treize ans que la Conférence ne fait aucun progrès, et j'ai donc demandé aux délégations en question de trouver, dans les 13 derniers rapports, une citation susceptible de contenir un jugement de valeur et sur laquelle ma délégation puisse s'appuyer pour aller dans cette direction.

J'ai également posé la question suivante: si cela ne s'est jamais produit dans le passé, pourquoi devrait-il en être autrement cette année? Je n'ai reçu aucune réponse convaincante. Il y a peut-être certaines arrière-pensées ou certaines pressions dont nous ignorons l'existence. Si une situation se répète pendant 13 en, comme je l'ai dit en plaisantant à mon ami sud-africain, le chiffre 13 est un mauvais présage dans certaines cultures. À part cela, je ne vois aucune raison impérieuse pour laquelle la Conférence devrait commenter son échec cette fois-ci.

En ce qui concerne la citation qui a été tirée de la déclaration de l'ambassadeur de mon pays (je m'y réfère également lors des séances officielles et je le ferai donc ici pour mémoire), si nous devons nous référer aux déclarations prononcées en séance, le Mouvement des pays non alignés est le groupe le plus important à l'ONU. S'exprimant lors de la réunion de haut niveau, l'ancien Ministre des affaires étrangères de l'Égypte, par exemple, alors qu'il faisait part de sa vive préoccupation concernant l'absence persistante de consensus au sujet de la mission et de l'action multilatérales dans le domaine du désarmement, a réaffirmé que son pays était favorable à la convocation rapide de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Nous avons souhaité éviter toute polarisation supplémentaire du débat, car une fois que nous avons fait part de notre déception, nous devons nous demander ce qu'il convient de faire. Le Groupe des 21 et l'immense majorité des personnes ici présentes souhaitent la convocation de cette quatrième session. S'il est possible de trouver une formule combinant ces deux éléments, nous serons prêts à y souscrire. Toutefois, nous connaissons les pièges et nous ne voulions pas compliquer davantage encore le travail du Président et de l'animateur du débat. C'est pourquoi nous n'avons soumis aucun amendement.

Mais je le répète, Monsieur le Président, je crois que nous sommes en de bonnes mains sous votre direction et grâce à l'excellent travail accompli par la délégation sud-africaine. Je crois que, quels qu'aient pu être les propos tenus, nous pouvons avancer vers un consensus. Ma délégation participera de façon constructive et de bonne foi aux discussions informelles.

Le Président (*parle en espagnol*): Je remercie les deux délégations. Il a bien entendu été pris bonne note de vos déclarations. Aussi, pour dissiper tout malentendu et pour autant qu'il n'y ait pas d'objection, je vais sur-le-champ décider de faire en sorte que toutes les déclarations qui ont été prononcées avant que j'ouvre officiellement la séance, particulièrement la déclaration de M. Jarmo Sareva, soient portées au compte rendu officiel de la présente séance plénière. S'il n'a pas été pris note du début de la séance aux fins du compte rendu, je prie le secrétariat d'établir un bref résumé de ce qui a été dit, afin de faire en sorte que la déclaration de M. Jarmo Sareva, notamment, soit portée au compte rendu. Je vois que l'Algérie demande la parole; pas de problème. Cette déclaration doit être inscrite au compte rendu de nos discussions, car elle apporte une explication concernant le document qui nous a été distribué officiellement ce matin.

J'apprécierais que l'Algérie soit le dernier orateur. Cela nous permettrait d'entretenir le climat de réflexion et nous laisserait suffisamment de temps avant de reprendre cet après-midi, à 15 heures. Toutes les délégations pourraient alors prendre part aux discussions sous la direction de l'Afrique du Sud, pays expérimenté qui est sorti avec succès d'une des périodes les plus sombres de l'histoire, renonçant à l'apartheid pour édifier une société fondée sur le consensus et la tolérance. Je crois que ce passé renforce l'autorité de l'Afrique du Sud pour résoudre les questions en suspens qui, en comparaison avec le défi relevé par son peuple, me semblent beaucoup moins difficiles à surmonter.

M. Khelif (Algérie): La délégation algérienne souhaiterait juste faire part d'une idée concernant l'organisation des réunions. Vous avez proposé que l'on tienne une séance plénière officielle jeudi prochain pour entendre les conclusions des débats animés par le représentant de l'Afrique du Sud, puis passer à l'adoption du rapport.

Ne serait-il pas possible de tenir auparavant une réunion informelle pour se mettre d'accord sur un texte qui serait finalisé par le secrétariat pour ensuite, en séance plénière officielle, passer directement à l'adoption d'un texte propre, accepté par toutes les délégations?

Le Président (*parle en espagnol*): Notre collègue de la République islamique d'Iran est le dernier orateur inscrit sur la liste. Outre notre collègue iranien, une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole? En effet, lorsque la liste sera terminée, elle le sera définitivement, et elle ne pourra plus être rouverte. Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole après le représentant de la République islamique d'Iran?

En tout état de cause, ce matin, j'ai écouté des déclarations qui vont dans le sens des arguments et des positions qui ont été exposés lors des séances tenues avant que nous remettions le mandat à notre collègue sud-africain. Je demande que ses déclarations soient définitivement inscrites au compte rendu de la présente séance plénière, car elles traduisent la position officielle des pays qui en sont les auteurs.

La seule chose que je demande à chacun d'entre vous, c'est de faire en sorte que, lorsque vous rencontrerez notre ami sud-africain, vous ne vous contentiez pas de répéter les mêmes positions, car ce n'est pas en répétant des différences que nous nous approcherons du consensus. Toutefois, je sais que nous sommes capables de transformer l'élan actuel, qui consiste uniquement à enregistrer des positions officielles, en un élan de négociation dont l'objectif ultime serait de parvenir à un consensus. Puisque nous n'avons aucun résultat de fond à mentionner, la Conférence doit, à tout le moins, rendre compte de ce qui s'est passé pour permettre à l'Assemblée générale et à la communauté internationale d'être informées de la réalité et de la situation dans laquelle nous nous trouvons.

Cela étant, je ne vais plus donner la parole à qui que ce soit. Plus tard, nous déciderons de la façon dont nous entendons organiser nos travaux, mais pour l'heure, je donne la parole à notre collègue de la République islamique d'Iran, qui a, lui aussi, travaillé en étroite collaboration avec le groupe de travail informel et qui, je crois, mérite d'être entendu.

M. Daryaei (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*): Je n'avais rien à ajouter après votre dernière intervention, car c'est précisément dans cette direction que je souhaitais aller. Monsieur le Président, nous sommes ici pour parachever le rapport de la Conférence, et l'objectif est de refléter l'ensemble des points de vue des différentes délégations. Le rapport doit donc être un rapport de procédure, un rapport factuel, et il doit refléter les travaux de la Conférence. Nous ne voulons pas avancer vers le pessimisme, mais plutôt vers l'optimisme. Nous devons donc opter pour une approche réaliste, et je crois que nous sommes sur le point d'y parvenir et que des progrès ont été accomplis sous la direction du représentant de l'Afrique du Sud, avec le concours des autres collègues. Il serait par conséquent préférable d'attendre cet après-midi pour voir si nos points de vue

se sont rapprochés et si nous pouvons parvenir à un consensus sur un texte qui reflète les points de vue de l'ensemble des membres de la Conférence.

Le Président (*parle en espagnol*): Je remercie la République islamique d'Iran. C'est précisément ce dont je voulais m'assurer en tant que Président, et c'est précisément ce que je vous demande. La délégation sud-africaine m'avait demandé de faire en sorte que les débats officiels qu'elle présidait et coordonnait reprennent à 15 heures cet après-midi. Néanmoins, je constate que les États-Unis d'Amérique posent certaines difficultés à la présidence, puisque j'avais demandé à ce que personne ne prenne plus la parole; mais puisque vous êtes une grande puissance et que vous êtes bien armés, nous vous écouterons.

M. Reid (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*): Merci de nous donner la parole, Monsieur le Président. Nous sommes toujours soucieux de faire en sorte que les conversations entre nos grandes nations, y compris au sein de cette instance, soient fidèlement reflétées. Je me réjouis de la séance de 15 heures, et j'espère que nous sommes aussi proches du consensus que beaucoup le supposent. Je serais très heureux d'indiquer pour mémoire que nous respectons pleinement le dynamisme et la performance de notre collègue sud-africain, et nous sommes convaincus qu'il en sera ainsi dans l'avenir. Il a accompli un remarquable travail en nous dirigeant de la bonne façon.

Nous serions très reconnaissants au secrétariat de nous remettre une version actualisée du projet de rapport. Je crois que les bribes de textes ne sont que des aspects techniques concernant les paragraphes dont nous ne parlons pas en séances officielles, et puisque nous sommes ici et que les sections en question sont, je crois, considérées par le groupe comme provisoirement adoptées, il ne s'agit que d'un problème de concordance sur lequel j'appelle l'attention des participants.

Le premier problème se retrouve sur trois pages: d'abord au paragraphe 32 de la section A, puis à la dernière phrase de ce même paragraphe. Suivant le document CD/1907, nous faisons état de trois dates auxquelles nous avons tenu ces séances, alors que nous indiquons qu'il y a eu quatre séances officielles et plénières. Je crois que nous devons dire qu'il y en a eu trois. On retrouve le même problème à la section C, consacrée à la prévention d'une course aux armements dans l'espace.

Le Président (*parle en anglais*): Si vous soumettez votre proposition par écrit, le secrétariat en prendra note. S'il n'y a pas d'objection, je crois que les modifications pourront être incorporées à la version révisée du rapport.

(*L'orateur poursuit en espagnol*)

Nous devrions peut-être, dans un souci d'efficacité, procéder en soumettant des propositions. Je donnerai ensuite immédiatement la parole au secrétariat pour qu'il puisse réagir à chacune de ces propositions; ce sera plus facile pour nous de procéder de la sorte. S'agissant de cette première proposition de modification présentée par les États-Unis, je donne la parole au secrétariat.

M. Sareva (Secrétaire général adjoint de la Conférence du désarmement) (*parle en anglais*): En ce qui concerne le point soulevé par le représentant des États-Unis, nous allons procéder aux vérifications nécessaires. Nous constaterons probablement qu'un certain jour, nous avons tenu deux séances plénières, une le matin et l'autre l'après-midi, et qu'il en a peut-être été de même sur la question de la prévention d'une course aux armements dans l'espace. Il faut vérifier tout cela. Si vous relevez d'autres incohérences dans ce texte, merci de nous les signaler pour que nous puissions vérifier tout cela.

Permettez-moi de récapituler ce que j'ai dit avant l'ouverture de la séance plénière officielle: le document CD/WP.568 est un texte sans corrections qui reflète l'adoption provisoire, en séance plénière, de l'immense majorité des paragraphes, ainsi que l'accord atteint lors des consultations officielles présidées par le représentant de l'Afrique du Sud.

Des espaces ont été laissés vacants pour les paragraphes encore en discussion officieuse, à savoir le paragraphe 5, qui correspond à l'ancien paragraphe 5; le paragraphe 7, qui est le même que précédemment; le paragraphe 15 à la page 4, qui correspond à l'ancien paragraphe 19; le paragraphe 16 à la page 5, qui correspond à l'ancien paragraphe 20; et les paragraphes 21 *bis* et 21 *ter* à la page 5, qui correspondent respectivement aux anciens paragraphes 25 *bis* et 25 *ter* examinés lors des consultations officieuses.

Enfin, des espaces ont été laissés vacants pour les références aux documents que les membres auront soumis à partir de cette semaine. Comme toujours, tous les documents qui auront été soumis par les membres seront mentionnés dans le rapport.

Le Président (*parle en espagnol*): Merci beaucoup, M. Sareva. Je redonne la parole à notre collègue des États-Unis pour lui permettre de poursuivre ses commentaires sur les paragraphes qu'il souhaite voir modifiés.

M. Reid (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*): Cela ne revient qu'une autre fois. Comme je l'ai dit, c'est à la page 10, à la section D. Nous parlons d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de l'emploi de la force. À la dernière phrase, nous mentionnons deux séances plénières officieuses, mais nous ne citons qu'une seule date. J'ai hâte d'entendre les commentaires du secrétariat, et je crois qu'il ne s'agit que d'un problème technique, mais là encore, j'apprécie la possibilité que cette nouvelle version du rapport nous donne de voir ces choses plus clairement. C'est pourquoi je remercie une nouvelle fois mes collègues et le secrétariat.

Le Président (*parle en espagnol*): Quoi qu'il en soit, il nous reste une séance plénière, que je vous propose de tenir jeudi prochain. Je demande au secrétariat de bien vouloir analyser les points qui ont été soulevés par la délégation des États-Unis, et je crois que jeudi, nous serons en mesure d'apporter des réponses. Quoi qu'il en soit, j'espère que jeudi prochain, nous serons en mesure d'adopter le rapport dans son ensemble, y compris l'ensemble des accords présentés par la délégation sud-africaine dans le cadre des discussions officieuses.

Je sais ce qu'il nous restait à examiner lors de notre prochaine séance. En revanche, je ne sais pas très bien si ces points peuvent être examinés dans le cadre de discussions officieuses. Je pose donc la question au secrétariat: le projet de résolution qui doit être présenté à la première Commission de l'Assemblée générale peut-il être examiné dans le cadre de discussions officieuses, ou doit-il obligatoirement être examiné en séance plénière?

M. Sareva (Secrétaire général adjoint de la Conférence du désarmement) (*parle en anglais*): Dans le passé, la pratique a toujours consisté à faire en sorte que le Président sortant tienne des consultations officieuses à Genève après la fin de la session, mais avant la session de la première Commission, et il est parfois arrivé que ces consultations se poursuivent à New York. C'est donc au Président qu'il appartient de choisir, et nous vous appuierons bien entendu dans ce travail, comme toujours.

Le Président (*parle en espagnol*): Je sais bien que ma responsabilité première eu égard aux séances plénières touche à sa fin, et je serai heureux lorsque le rapport de la Conférence sera parachevé et adopté.

Par la suite, bien entendu et conformément à la pratique établie par nos collègues du désarmement au fil des ans, je convoquerai en temps voulu des séances officieuses, non sans avoir distribué l'avant-projet de résolution et avoir laissé aux délégations suffisamment de temps pour organiser les consultations requises.

Je crois qu'il est inutile de prolonger la présente séance plus avant. Je vous propose donc la chose suivante, d'abord lever la présente séance plénière; puis, inviter les délégations intéressées à poursuivre les négociations sur les paragraphes en suspens, cet après-midi à 15 heures, en salle I, sous la coordination de notre collègue de l'Afrique du Sud; et enfin, nous retrouver en séance plénière jeudi prochain.

Au cours de la séance plénière, nous pourrions écouter le coordonnateur sud-africain, qui nous rendra compte de l'exercice du mandat que nous lui avons confié. Je suis convaincu que nous entendrons de bonnes nouvelles, et que le rapport sera prêt à être adopté, une fois surmontées les dernières difficultés de ces cinq paragraphes.

De même, certaines délégations, notamment la délégation japonaise, m'ont demandé de permettre à leurs ambassadeurs de prendre la parole lors de la séance plénière de jeudi. Je leur donnerai la possibilité de s'exprimer, de même qu'aux ambassadeurs qui viennent de se joindre à nous ou qui sont sur le point de quitter la Conférence pour de nouvelles fonctions. Nous devrions, je crois, avoir le temps de les écouter.

Nous mettrons par conséquent aussi à profit la séance de jeudi prochain pour leur permettre de participer. Je le répète, je n'appelle pas à un débat ouvert. L'objectif de la séance sera principalement de donner aux nouveaux ambassadeurs qui se sont joints à nous et à ceux qui nous quittent la possibilité de s'exprimer comme il convient. Je crois que nous nous devons d'écouter leurs réflexions à l'issue de cette période de travail intensif, même si je ne suis pas persuadé qu'on puisse véritablement parler de «travail», car, à la Conférence, il s'agit en réalité moins de travail que d'efforts intensifs pour permettre à la Conférence de se remettre au travail.

M. Khelif (Algérie) (*parle en arabe*): Nous tenons tout d'abord à remercier l'Ambassadeur de l'Allemagne de son grand intérêt pour la Conférence du désarmement, pour les mécanismes de désarmement en général et pour sa volonté de susciter un élan en faveur de la création d'un monde sans armes nucléaires.

Nous souhaitons également remercier le représentant de l'Afrique du Sud des efforts qu'il a réalisés en présidant les discussions officieuses pour nous permettre de parvenir à un consensus sur le rapport de la session de 2011 de la Conférence du désarmement. Nous croyons que nous ne sommes pas loin du tout d'arriver au consensus sur ce document. La délégation algérienne n'avait pas prévu de prendre la parole jusque-là, mais elle le fait à présent pour commenter la déclaration importante et enrichissante de l'Ambassadeur de l'Allemagne, lequel a évoqué un point dont l'Ambassadeur Jazaïry a parlé à propos du sentiment de préoccupation largement partagé concernant l'actuel blocage de la Conférence. C'est incontestable, mais nous tenons également à dire que dans toutes ces déclarations – y compris celles de l'Ambassadeur Jazaïry, du Groupe des 21 et de l'Ambassadeur de l'Égypte, qui a rappelé la position du Mouvement des pays non alignés s'agissant de la réunion de haut niveau convoquée par le Secrétaire général en septembre 2010 – les groupes et les pays en question ont indiqué ce qui, de leur point de vue, pouvait permettre à la Conférence de débloquent la situation. Il existe des raisons, principalement politiques, qui expliquent la persistance de cette situation. Le rapport soumis au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies par le Conseil consultatif sur les questions de désarmement (A/66/125) dans le cadre de l'exercice de son mandat, rapport auquel l'Ambassadeur de l'Allemagne a fait référence, est peut-être particulièrement clair en ce qui concerne le principal phénomène qui empêche la Conférence d'avancer, à savoir, selon le paragraphe 6 de ce rapport, la volonté politique. C'est pourquoi si nous voulons que le rapport rende compte de la préoccupation générale concernant le blocage de la Conférence, nous devons aussi faire référence aux points de vue des États et des groupes d'États sur ces questions, afin de pouvoir nous appuyer sur un libellé capable de refléter de façon générale les idées différentes des membres de la Conférence en la matière. Enfin, nous tenons à vous remercier sincèrement, Monsieur le Président, des efforts que vous faites dans ce domaine.

Le Président (*parle en espagnol*): Je n'ai aucune objection à votre proposition. En fait, je crois qu'elle pourrait nous aider à susciter un climat de compréhension et qu'elle nous permettrait de faire en sorte que la séance plénière se déroule dans la solennité qui convient, puisque nous serions saisis d'un document préalablement approuvé par l'ensemble des membres. Certes, il est vrai que toutes les délégations n'ont pas eu la possibilité de contribuer de la même manière, y compris lors des discussions officielles, mais, comme je l'ai déjà dit, chacun est en droit de le faire. Pourtant, je sais que vous n'avez pas tous été en mesure d'assister aux discussions.

Je vous propose la chose suivante, même si je ne suis pas sûr que cette idée reflète la proposition algérienne: nous pourrions nous retrouver jeudi prochain à 10 heures et commencer à travailler en séance officielle, puis poursuivre en séance plénière officielle dès lors que nous serions parvenus à un accord.

Nous pourrions aussi nous réunir en séance officielle dans la matinée, puis nous retrouver en séance plénière dans l'après-midi, mais je crois qu'il serait plus efficace de nous passer de la séance de l'après-midi pour concentrer tous nos efforts sur la séance du matin. Je le répète, pouvons-nous décider de procéder ainsi, c'est-à-dire de nous réunir à 10 heures en séance officielle pour parachever le texte et éliminer nos derniers doutes? Immédiatement après, c'est-à-dire après l'examen en dernière lecture, je voudrais donner la parole en séance plénière à notre estimé collègue sud-africain, qui, je le crois, a accompli un excellent travail et qui achève un mandat que nous lui avons confié en séance plénière.

Pour cette raison, même après nous être mis d'accord sur un texte, nous donnerons la parole en séance plénière à notre collègue sud-africain pour lui permettre de nous rendre compte de l'achèvement de son mandat et, assurés que tous les doutes ont été levés, nous procéderons ensuite à l'adoption du rapport.

S'il n'y a pas d'objection, je vous propose de procéder de la sorte. Nous nous retrouverons donc officiellement jeudi à 10 heures, et les délégations qui ont participé à ces discussions, de même que toute autre délégation intéressée, pourront se retrouver à 15 heures, en salle I, sous la direction de notre collègue sud-africain, pour poursuivre nos négociations officielles.

En conséquence, je lève la 1241^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

La séance est levée à 11 h 5.